

Les conseils des quartiers

Le Mans compte huit conseils des quartiers en application de la loi sur la Démocratie de proximité, de septembre 2002. Il ouvre la possibilité aux habitants d'être acteurs de la vie locale.

Page modifiée le mercredi 4 novembre 2020 • Données Ville du Mans

Objectifs



© Ville du Mans

Votre conseil des quartiers est une instance d'information, de dialogue et de propositions. Il constitue aussi le **lien entre habitants et collectivité** sur les problèmes de la vie quotidienne et les actions de proximité. Il ne se substitue pas à l'action des associations.

Le maire peut consulter votre conseil des quartiers pour recueillir ses propositions sur toute question qui concerne votre secteur voire la ville dans son ensemble.



TÉLÉCHARGER : LA CHARTE DES CO
(pdf, 182 ko)

Composition

Prendrez-vous un cookie ?

Ce site utilise des traceurs, aussi appelés cookies. Certains sont essentiels à son fonctionnement, d'autres servent à mesurer son audience. Vous pouvez consentir au dépôt des traceurs facultatifs de votre choix sur votre équipement, refuser tous les traceurs facultatifs ou tout accepter. Votre décision sera enregistrée pour une durée d'un an mais vous pourrez changer d'avis à tout moment via le lien "Cookies" présent en bas de page. [En savoir plus](#)

Personnaliser

Refuser

Accepter

Les conseils des quartiers - Ville du Mans



© Ville du Mans

Votre conseil des quartiers est constitué de deux collèges. Celui des **habitants**, qui regroupe des volontaires et des personnes tirées au sort. Celui des **associations** implantées dans votre secteur.

Le président de votre conseil des quartiers est élu pour un **mandat de six ans**, calqué sur le mandat municipal. Il est secondé d'un vice-président désigné parmi les animateurs des commissions.

Commissions



© Ville du Mans

Les conseils des quartiers - Ville du Mans

Vos conseillers des quartiers œuvrent au sein de **commissions thématiques**. Sur l'aménagement urbain, les transports ou l'environnement, par exemple.

Ils peuvent aussi être amenés à former des **commissions ad hoc**, pour traiter de problèmes spécifiques et ponctuels, et des commissions géographiques, pour des questions liées à un territoire plus restreint.

Secteurs

Le Mans est découpé en huit secteurs. Chacune de ces zones prend en compte les identités des quartiers, les grandes répartitions géographiques et le nombre d'habitants, de même que les pôles commerciaux et les flux de circulation.



Affichez le descriptif des secteurs.

830

conseillers

C'est le nombre total d'habitants membres des huit conseils des quartiers au 26 octobre 2020.

Vie de votre quartier, projets de la cité et participation citoyenne vous intéressent ?
Vous avez tous les atouts pour [devenir conseiller des quartiers](#).



Tous les ans, les conseils des quartiers participent à la Fête du printemps, faites propre, ici avec les élèves des écoles.
© Ville du Mans